

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



SITUATION DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES DUES AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU 31 JUILLET 2026

CONTEXTE

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction Nationale de la Météorologie (DNM) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités de l'année 2026 des Cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe « Climat et Réduction des risques de catastrophes » élabore son deuxième bulletin de l'année 2026 sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 31 juillet 2026 ». Il a été enregistré d'importantes pluies au cours du mois de juillet avec des dégâts considérables notifiés dans les huit (8) régions du pays. Ainsi, soixante-neuf (69) communes réparties dans trente-neuf (39) départements ont enregistré des dégâts avec parfois de décès (28 au total dont 3 personnes foudroyées).

I. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques proviennent de la direction nationale de la météorologie (DNM). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection civile (DGPC), le Ministère de l'Agriculture et Elevage (DS/DGA).

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP) ;
- Elaboration du draft du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Mise en forme et diffusion du bulletin par la DNM.

III. SITUATION CLIMATOLOGIQUE AU AU 31 JUILLET 2026

Le mois de juillet 2026 a été marqué par des pluies faibles à modérées voire très fortes par endroits. Le cumul pluviométrique mensuel a varié entre 19 mm (Mainé soroa) et 283,5 mm (Madarounfa) au niveau des localités arrosées.

Par ailleurs, des hauteurs de pluie supérieures à 60 mm en un jour ont été relevées sur plusieurs postes pluviométriques. Il s'agit notamment des régions de Tillabéri (Abala, Zokoti, Garantché), de Dosso (Téguézé Koira, Birni N'Falla, Douméga), de Tahoua (Dibissou), de Zinder (Koleram, Gouna, Diney, Gada), de Maradi (Dan Tourké, Tessaoua, Bougouzawa, Fako, Dagouagé, Jigawa, Milli, Mado) ainsi que de Diffa (N'Guel Kolo). Ainsi, le maximum journalier a été enregistré dans la région de Maradi (Mado) avec une hauteur de 104 mm de pluie. De même, le poste pluviométrique de N'Guel Kolo, dans la région de Diffa, a enregistré 92 mm en une seule journée (Figure 1).

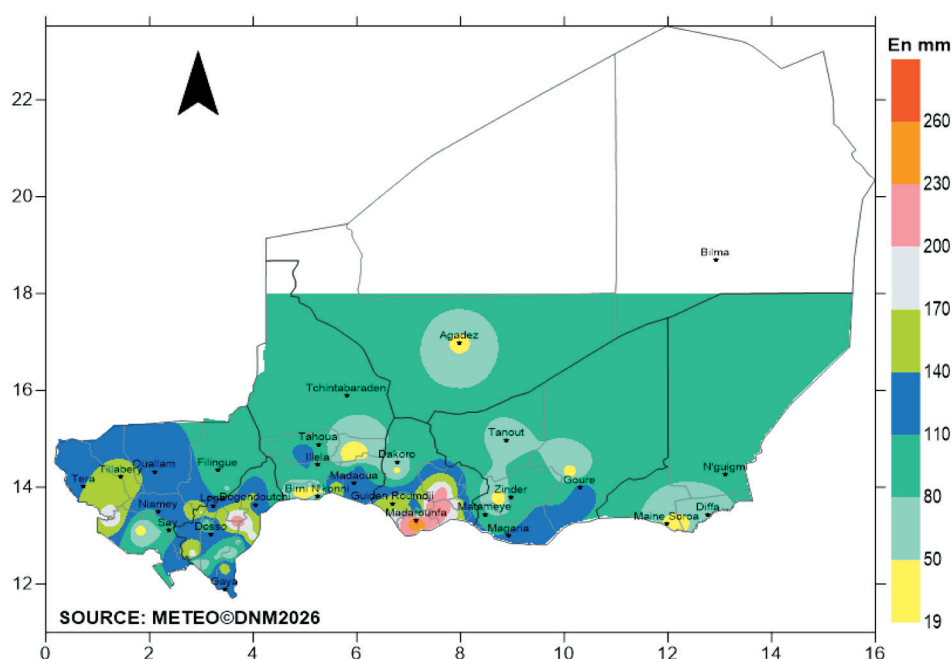


Figure 1 : Cumul pluviométrique du mois de juillet 2026

Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet 2026 a varié entre 50 mm à Mainé Soroa et 558 mm à Falmeye (figure 2). Ce cumul comparé à la normale 1991-2020 à la même période est globalement déficitaire à normal sur la majeure partie de la bande agropastorale du pays. Néanmoins, on note des poches d'excédents pluviométriques sur les régions de Maradi, Tahoua, le nord-Est Tillabéri et la partie ouest de Dosso (Figure 3).

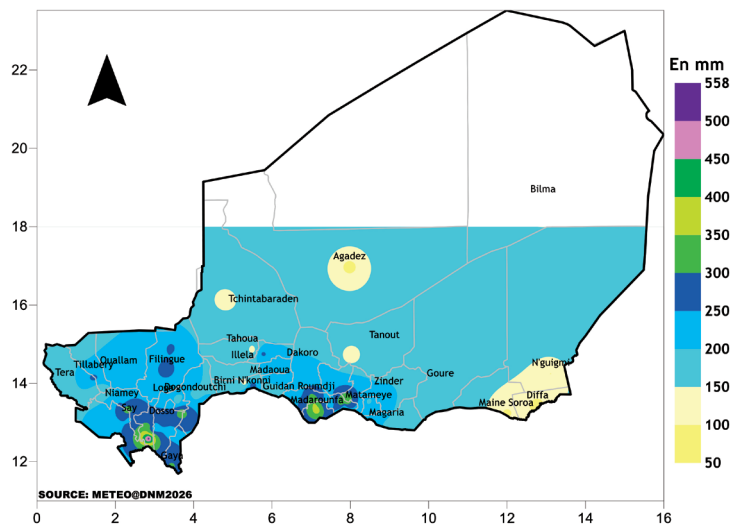


Figure 2 : Cumul pluviométrique au 31 juillet 2026

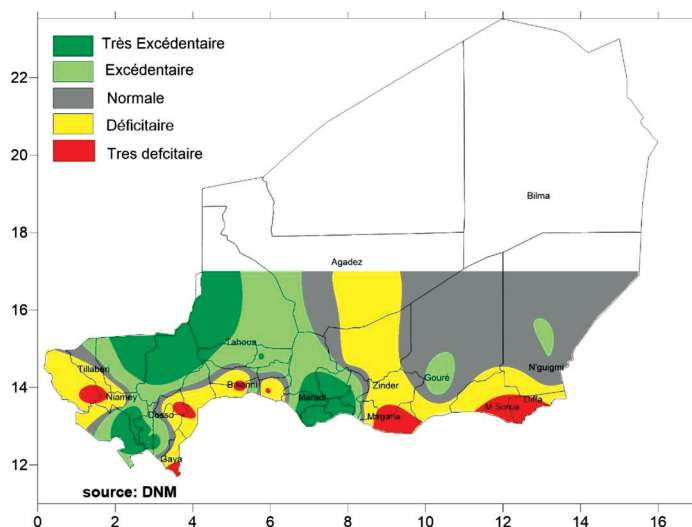


Figure 3 : Cumul pluviométrique au 31 juillet 2026 comparé à la normale 1991-2020.

Par rapport à l'année 2025, le cumul 2026 est déficitaire à normal sur certaines localités des régions de Diffa (Mainé Soroa, Kilakam, Cheri), Zinder, centre Tahoua (Madaoua, Badagui-chiri et Bambey), Niamey, sud-est Dosso (Dogondoutchi, Guéchémé et Tounouga) et sud-ouest Tillabéri (Gotheie, Dargol, Tera et Makalondi). Toutefois, ce cumul est excédentaire sur les régions de Maradi, sud et nord Tahoua, nord Tillabéri et centre et sud-ouest Dosso (Figure 4).

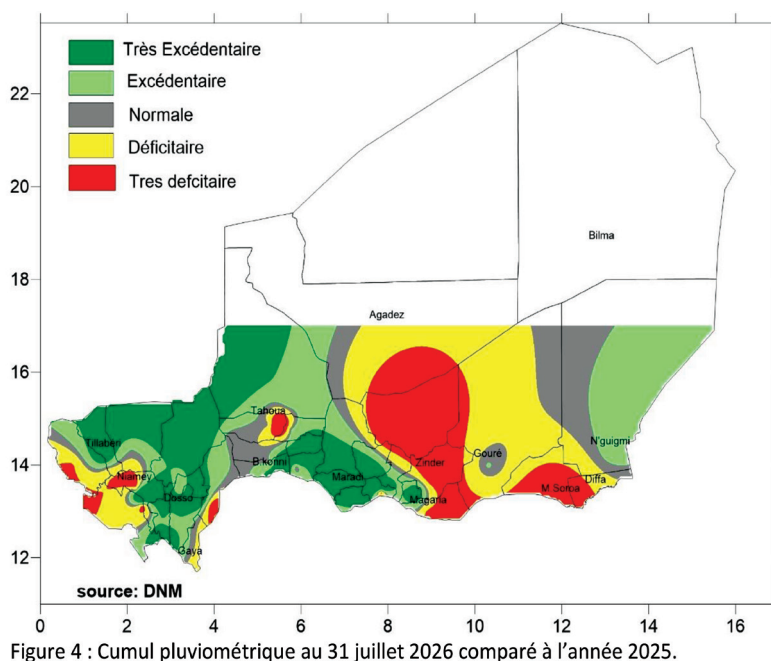


Figure 4 : Cumul pluviométrique au 31 juillet 2026 comparé à l'année 2025.

Figure 4 : Cumul pluviométrique au 31 juillet 2026 comparé à l'année 2025

IV. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTRÉS AU 31 JUILLET 2026

Les données pluviométriques proviennent de la direction nationale de la météorologie (DNM). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection civile (DGPC), le Ministère de l'Agriculture et Elevage (DS/DGA).

Dans l'ensemble, 69 communes réparties dans 27 départements (contre 38 en 2025 à la même période) ont été impactées par les inondations entre mai et juillet 2026. La région de Tahoua a enregistré plus de communes (19 contre 4 en 2025) suivie de Maradi (14 contre 12 en 2025) et Tillabéri (11 contre 4 en 2025) (Figure 5).

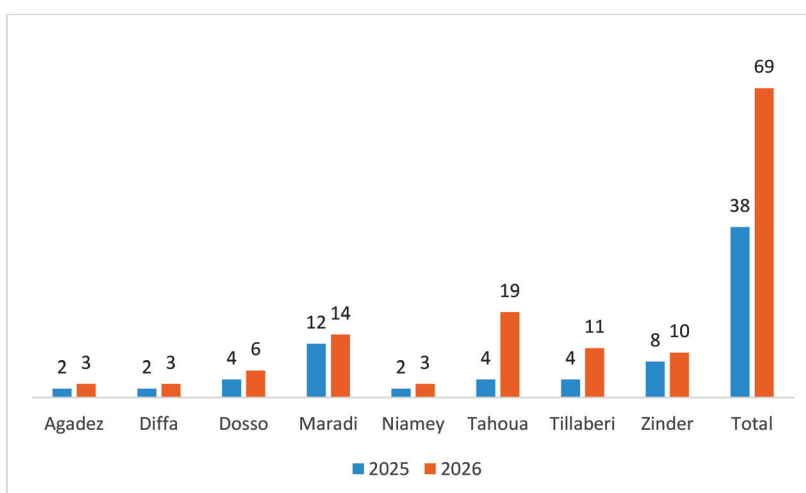


Figure 5 : Nombre de communes affectées par région au 31 juillet 2025 et 2026

4.2. Localités affectées

En termes de localités touchées, il a été enregistré 174 villages/quartiers en 2026 contre 125 en 2025 à la même période soit une augmentation de 49 localités. La région de Maradi a enregistré le plus grand nombre de villages/quartiers avec 41 localités (contre 45 en 2025) suivie de Tahoua avec 39 localités (contre 7 en 2025) et Zinder avec 26 localités (contre 7 en 2025) (Figure 6).

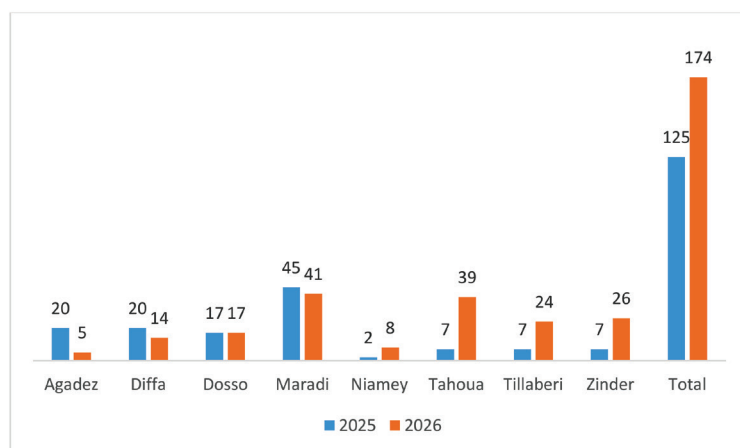


Figure 6 : Nombre de villages et quartiers affectés par région au 31 juillet 2025 et 2026

4.3. Infrastructures endommagées

Au nombre des dégâts notifiés, 37 classes endommagées ou effondrées ont été déclarées. La région de Tahoua a enregistré le plus grand nombre de classes effondrées (14 classes), suivie de Zinder (11 classes) et Dosso et Maradi (6 classes chacune) (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de classes effondrées par région au 31 juillet 2026 et 2025

Régions	Classes effondrées en 2025	Classes effondrées en 2026
Agadez	0	0
Diffa	0	0
Dosso	0	6
Maradi	0	6
Niamey	0	0
Tahoua	0	14
Tillabéri	0	0
Zinder	1	11
Total	1	37

4.4. Maisons effondrées

A l'échelle du pays, il a été enregistré 1564 maisons effondrées (contre 1768 en 2025), soit une diminution de 204 maisons. La région de Maradi a notifié le plus grand nombre de maisons effondrées (398), suivie de Dosso (393) et Tahoua avec 272 maisons effondrées (Figure 7).

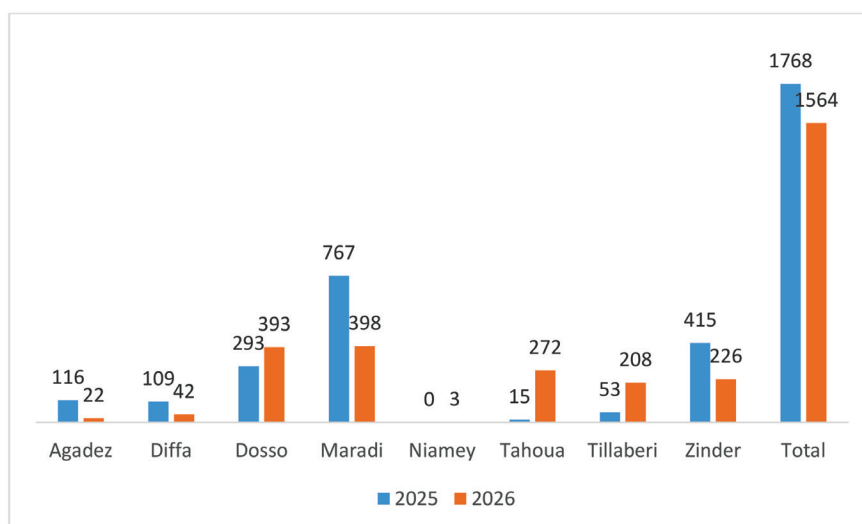


Figure 7 : Nombre de maisons effondrées par région au 31 juillet 2026 et 2025

4.5. Personnes impactées

Sur l'ensemble du pays, 14317 personnes impactées ont été déclarées en 2026 au 31 juillet contre 15294 en 2025 à la même période soit une diminution de 977 personnes impactées par les inondations. La région de Zinder a enregistré le plus grand nombre de personnes sinistrées 3616 personnes en 2026 contre 4115 en 2025. Elle est suivie des régions de Dosso avec 3061 personnes contre 2315 personnes en 2025 et Tahoua avec 2531 personnes contre 298 en 2025 (Figure 8).

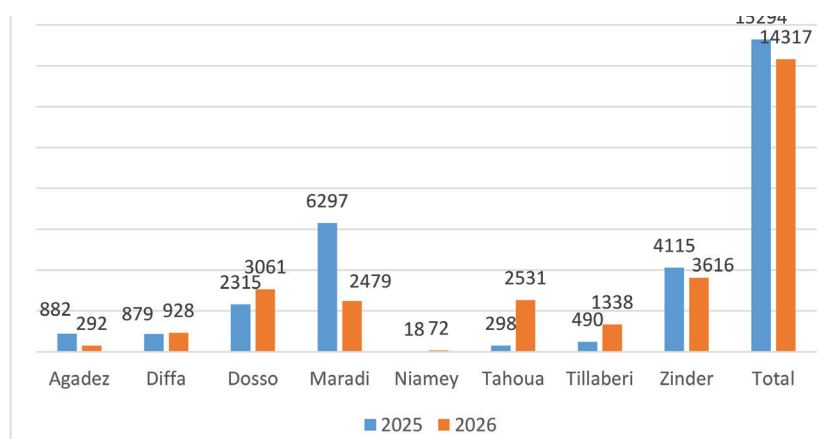


Figure 8 : Nombre de personnes sinistrées par région au 31 juillet 2026 et 2025

4.6. Pertes en vies humaines

A l'échelle du pays 28 décès ont été enregistrés contre 17 en 2025 au 31 juillet. Le plus grand nombre (11) a été enregistré à Tahoua suivie de Dosso et Niamey avec 4 décès chacune (figure 9).

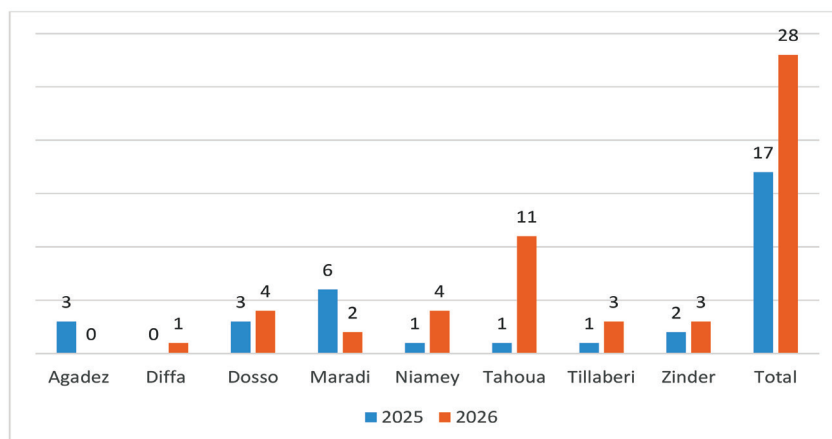


Figure 9 : Pertes en vies humaines par région au 31 juillet 2026 et 2025

4.7. Pertes de cheptel

A l'échelle du pays on dénombre 1070 têtes de bétail perdues en 2026 (contre 74 en 2025). La région de Tahoua a enregistré le plus grand nombre de têtes de bétail perdues à savoir 763 contre 49 en 2025. Elle est suivie d'Agadez 264 têtes perdues et Zinder avec 40 têtes perdues (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de têtes de bétail perdues par région au 31 juillet 2026 et 2025

Régions	Bétail perdu en 2025	Bétail perdu en 2026
Agadez	0	264
Diffa	1	0
Dosso	19	3
Maradi	3	0
Niamey	2	0
Tahoua	49	763
Tillabéri	0	0
Zinder	0	40
Total	74	1070

V. SYNTHÈSE

Le cumul saisonnier a oscillé entre 50 mm à Mainé Soroa et 558 mm à Falmey. Par rapport à la normale climatologique et l'année 2025, ce cumul est globalement déficitaire à normal sur la partie Est (régions de Diffa et Zinder) et excédentaire sur le Centre et une partie de l'Ouest du pays (régions de Maradi, Dosso et le nord Tahoua et Tillabéri).

Au cours de cette période, sur l'ensemble du pays, 69 communes réparties dans 39 départements ont déclaré des sinistres causés par les inondations. Aussi, 14 317 personnes sinistrées ont été enregistrées et réparties dans 1 564 ménages, quatorze (14) décès par effondrement de maison, onze (11) par noyade et trois (3) personnes électrocutées par la foudre dans la région de Dosso. A cette situation s'ajoute 37 classes effondrées et 1070 têtes de bétail perdues.

Au 31 juillet 2026, la région de Tahoua reste la plus impactée avec 11 décès dont 9 par noyade et 2 par effondrement de maison et 763 têtes de bétail perdues.

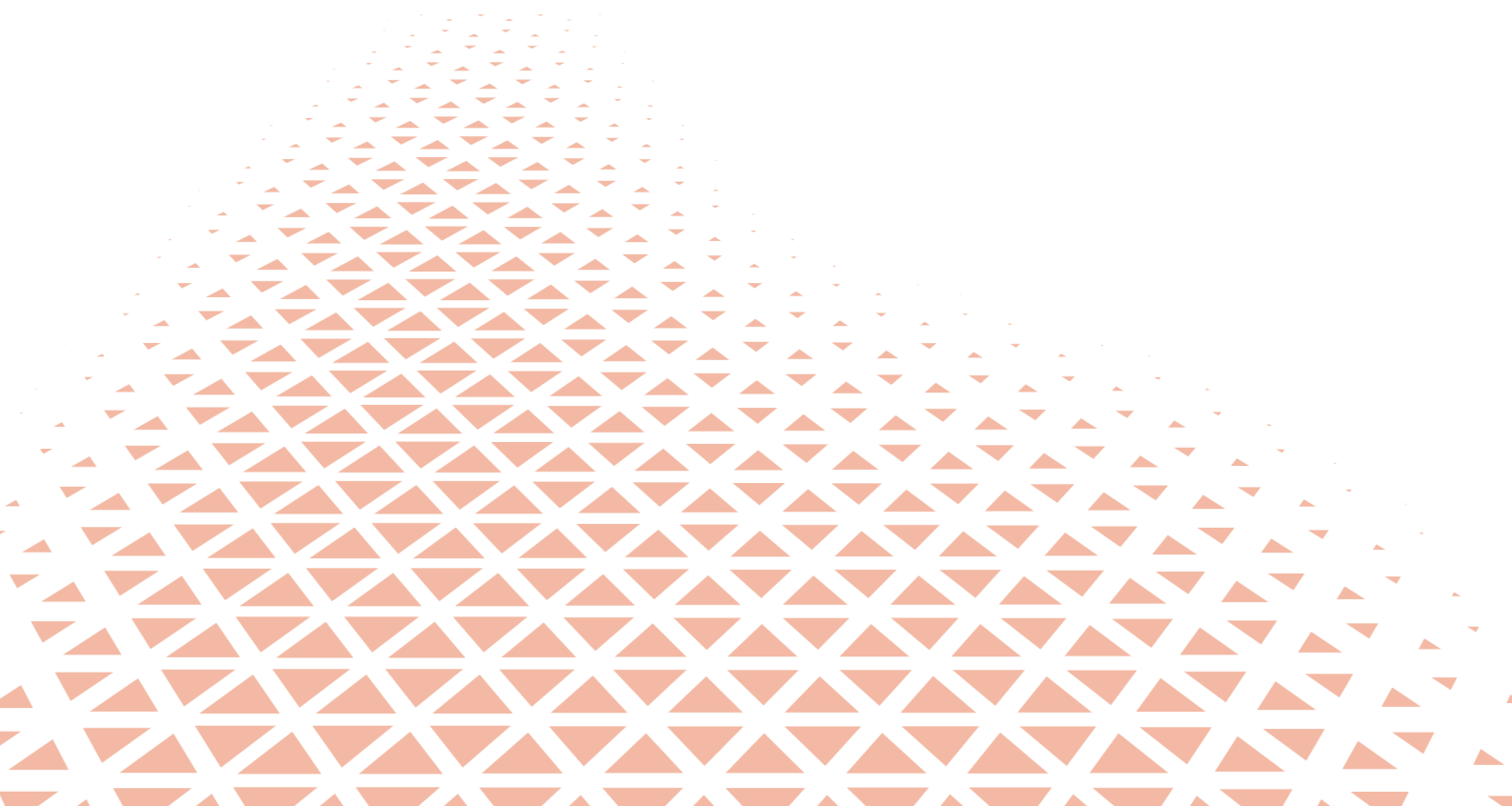


**SELON LES PRÉVISIONS DE LA DIRECTION
NATIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE
(DNM), POUR LE MOIS D'AOÛT, IL EST
ATTENDU DES PRÉCIPITATIONS
MODÉRÉES À FORTES PAR
ENDROITS SUR LE PAYS.**

VII. AVIS ET CONSEILS

Au regard des cas des catastrophes déjà enregistrés et des pluies attendues, il est recommandé de :

- rester à l'écoute des messages d'alerte émis et diffusés par le COVACC;
- évacuer les zones inondables (habitats et infrastructures de base);
- récupérer les caniveaux;
- éviter les traversées des cours d'eau où les risques d'écoulement sont forts après une pluie;
- respecter les consignes de circulation routières (respect des barrières de pluies)
- renforcer la veille météorologique et la sensibilisation des populations sur les risques d'inondation, d'effondrement de maisons, de noyade et d'électrocution;
- éviter les habitats vulnérables;
- construire des abris de substitution (cases, hangars);
- initier des campagnes d'élague des arbres à proximité des lignes de transport d'électricité et des habitations;
- sensibiliser la population sur la gestion des passages d'eau;
- sensibiliser les éleveurs sur le danger de pâturer dans les zones à risque;
- sensibiliser la population sur les effets des champs électriques en altitude (foudre);
- émettre des bulletins d'alerte en cas d'évènements pluvio-orageux forts prévus sur le pays;
- veiller à l'entretien des ouvrages et infrastructures (routes et ponts);
- aménager les sites d'accueil des sinistrées (hors école);





Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des risques de catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DNM**.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

- **DNM** | Direction Nationale de la Météorologie
- **DGPV** | Direction Générale de la Protection des Végétaux
- **DNPGCA** | Dispositif national de la Gestion et de Prévention des Crises Alimentaires
- **CC/SAP** | Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
- **DGPC** | Direction Générale de la Protection Civile
- **MAG/EL/DSA** | Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction de la Santé Animale
- **CNCOD** | Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification
- **MP/AS/SN** | Ministère de la Population, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
- **FAO** | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.



Contacts

Dr Adamou Aissatou Sitta

Directrice Nationale de la Météorologie

📞 Tél. : +227 20 73 21 60

✉️ E-mail : asita_s@yahoo.fr / dmn@intnet.ne

Dr Barmou Batoure

Mahaman Bohari

Point focal CC/SAP

📞 Tél. : +227 96 98 90 42

✉️ E-mail : mboharib2@gmail.com



Cellule de Communication DNM

M. SAMAÏLA ALSO ISSA

📞 Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

✉️ E-mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

📞 Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

✉️ E-mail : zakariawandara67@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Vos impressions, idées et suggestions sont essentielles pour améliorer nos bulletins et mieux répondre à vos besoins



PARTAGEZ

vos impressions sur le contenu du bulletin



PROPOSEZ

des idées d'amélioration



INFORMEZ-NOUS

de vos besoins en Climat et Réduction des risques de catastrophes





**RESTEZ INFORMÉS À TRAVERS NOS
CANAUX OFFICIELS DE COMMUNICATION.**



Site web :
www.niger-meteo.ne



Scannez pour rejoindre
notre canal WhatsApp